



© Laurent Madelon - FNPF

Edit'Eau



Montée des eaux, cri d'alerte du GIEC, sécheresse... l'été 2021 marque l'urgence à agir. L'Assemblée Générale de l'ARPARA a confirmé, aux côtés de Philippe Meunier, vice-président à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le renforcement de la mobilisation de tout un territoire pour la Protection des Milieux Aquatiques et piscicoles. Le réseau des pêcheurs doit poursuivre ses actions et ne rien céder dans ses missions d'intérêt général.

Pêcheurs-adhérents rejoignez- nous pour renforcer nos actions !

Alain LAGARDE
Président de l'ARPARA



Les actualités de l'ARPARA

Auvergne-RhôneAlpes Tourisme : destinations pêche-loisir sur Facebook

La page [Facebook Auvergne-Rhône Alpes Tourisme](#) avec 875 000 abonnés met en visibilité les destinations tourisme-pêche de loisir dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. Un dispositif exceptionnel de communication sur leur réseau social Facebook, proposé à l'ARPARA.

Le 12 août dernier, une publication est parue sur l'offre HÉBERGEMENT PÊCHE LABELLISÉ à *La Villa Colombier* avec guidage pêche à la mouche au bord de la Sioule et un lien sur le [site internet de la fédération du Puy-de-Dôme](#).

Résultat ? + de 4 000 j'aime et 625 partages ! Une visibilité réussie vers les 875 000 abonnés de cette page, relai incontournable des destinations tourisme en Auvergne Rhône-Alpes. À suivre une publication pêche et hébergement dans le Cantal : le 23 septembre sur les pages Facebook Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et [ARPARA](#) !



© images-et-reves.fr/Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Appel à candidature : devenez élus d'une association de pêche



Cette année c'est décidé, je m'engage ! AAPPMA ou fédérations départementales, les prochaines élections nommeront les nouveaux élus des 5 prochaines années (2022 à 2026). C'est le moment de candidater !

S'ENGAGER POUR LA PÊCHE DE LOISIR ÇA SIGNIFIE QUOI ? Agir pour la protection des milieux aquatiques et piscicoles; contribuer à la gestion des cours d'eau ; accompagner la pêche et les pêcheurs dans la réglementation et les pratiques de la pêche de loisir. Des engagements de terrain que vous menez aux côtés des professionnels et bénévoles.

[EN SAVOIR +](#)



La pêche, activité bien-être au coeur des plus beaux territoires un film à voir... bientôt !

Deux mois de tournage intensifs où pêcheurs amateurs et professionnels se sont mobilisés autour des AAPPMA et fédérations départementales pour accompagner ce projet ambitieux d'émerveiller de nouveaux publics, montrer la beauté des destinations pêche et la diversité piscicole des 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Une multi-diffusion du **FILM, SPOT ET TEASER** qui deviendra viral, grâce à la mobilisation de tous, dès la fin d'année sur les réseaux sociaux et auprès de tous les acteurs de la pêche de loisir et du tourisme.



Images du tournage à voir sur [Instagram](#) et [Facebook](#)

Vie du réseau

Prévention : à la pêche, le danger électrique existe.

Connaître et rester vigilant aux dangers électriques sur les lieux de pêche reste une priorité pour nos structures associatives agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques.

À ce titre, ENEDIS et RTE ont signé en juin dernier avec la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Isère une convention pour les trois prochaines années. Une campagne de prévention, sensibilisation et information est lancée auprès des pêcheurs et sur les lieux de pêche.

Télécharger le guide « Electricité Prudence » : www.sousleslignes-prudence.com



Evénements

Venez nous rencontrer lors des 2 prochains rendez-vous !



SALON HORIZON SENIORS
Mercredi 24 et jeudi 25 novembre

Rendez-vous Stand n°A13 pour (re)découvrir la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes.

à La Cité Internationale, 50 quai Charles de Gaulle - 69 006 Lyon

- de 9h30 à 18h
- tarif unique : 5 €

www.salon-horizon-seniors.fr



CARREFOUR NATIONAL PÊCHE & LOISIRS
du 21 au 23 janvier 2022

1^{er} rendez-vous de la pêche en eau douce en France avec les 12 fédérations de pêche d'Auvergne-Rhône-Alpes.

à La Grande Halle d'Auvergne
à Clermont-Ferrand

www.cnpl.fr

Article 19bisC - loi Climat & Résilience : la Commission Relative aux Milieux Naturels du bassin Rhône-Méditerranée s'oppose !

En mai, la Commission Relative aux Milieux Naturels du Bassin Rhône-Méditerranée (CRMNA) rédigeait une motion de soutien à la politique de restauration de la continuité dans le bassin Rhône-Méditerranée.

Elle affichait également son opposition à l'article 19 bis C de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

« Cet article de loi est de nature à entraver la politique de restauration de la continuité écologique qui se déploie jusque-là favorablement dans le bassin Rhône Méditerranée » Christian Brély, président de la CRMNA

Les sénateurs, refusant la position de leur commission de l'aménagement du territoire sur la délicate conciliation entre moulins à eau et petite hydroélectricité d'une part, et la circulation des poissons d'autre part, ont adopté conforme l'article empêchant toute évolution dans la suite de la discussion. La loi a été promulguée le 24 août au Journal Officiel.



© FNPF - Laurent Madelon

Vers un recul environnemental ?

La CRMNA, redoute la réduction à néant des efforts consentis sur la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau depuis plusieurs années par les collectivités locales, les maîtres d'ouvrages, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les services déconcentrés de l'État dans les territoires.

De nombreuses interrogations subsistent sur l'avenir des politiques publiques de gestion de la ressource en eau. Et la restauration de la continuité écologique est un levier indispensable pour atteindre l'objectif de bon état écologique des cours d'eau fixé par la directive cadre sur l'eau !

[Lire l'intégralité de la Motion de la Commission Relative aux Milieux Naturels du bassin Rhône-Méditerranée \(CRMNA\)](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

De nouvelles clés de détermination des vairons en Auvergne-Rhône-Alpes

C'est dans le cadre du travail mené par l'ARPARA sur la liste rouge régionale « Poissons », qu'une nouvelle classification des vairons a été établie. En effet, l'analyse des données collectées sur cette espèce permet d'identifier la présence de plusieurs espèces de vairons présents dans les eaux claires, limpides et peu profondes dans des secteurs géographiques différents en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

VAIRON COMMUN

VAIRON LIGÉRIEN

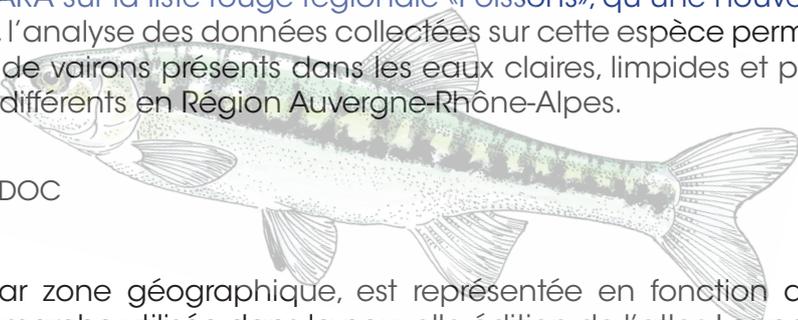
VAIRON DE LA GARONNE

VAIRON DU LANGUEDOC

VAIRON DU DANUBE

Cette « nouvelle » détermination du vairon par zone géographique, est représentée en fonction des grands bassins versants hydrographiques (démarche utilisée dans la nouvelle édition de l'atlas Les poissons d'eau douce de France). Elle permet ainsi d'avoir une évaluation plus exhaustive prenant ainsi en compte les nouveautés taxonomiques de la région et les spécificités piscicoles territoriales.

EN SAVOIR + : [Listes Rouges Régionales « Poissons »](#) et [« Ecrevisses »](#)



LOGRAMI : Un toit pour chacun, une étude pour améliorer les habitats des poissons grands migrateurs



LOGRAMI - Loire Grand Migrateurs : association oeuvrant pour la gestion et la restauration des populations de poissons migrateurs sur le bassin de la Loire. www.logrami.fr

Alose, saumon, lamproie marine, ces grands migrateurs du bassin de la Loire rencontrent de nombreuses difficultés pendant le long parcours qu'ils réalisent pour se reproduire.

Repos, alimentation, reproduction, autant de grandes étapes de la vie de ces espèces où la dégradation des habitats

(pollutions, aménagements...) porte atteinte à leur lieu de vie et à leur habitat naturel.

Une mise en péril pour ces espèces que LOGRAMI étudie sur le terrain pour quantifier les habitats et améliorer la survie de ces reproducteurs et la croissance des juvéniles lors de leur passage en milieu continental.

[Un toit pour chacun en images](#)



Sauvons Nos Rivières : la FNPF alerte sur les menaces qui pèsent sur nos rivières !

La campagne de communication « À court d'eau » lancée en juillet par la FNPF veut interpeller les instances institutionnelles, les médias et sensibiliser le grand public.

Sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, concerné par de nombreux arrêtés préfectoraux «sécheresse», depuis le début de l'été, les Structures Associatives Agréées de la Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques d'Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent quotidiennement autour de la gestion de la ressource en eau, enjeu devenu majeur pour la protection des milieux aquatiques et piscicoles de demain en France et sur les 12 départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette campagne de communication construite autour d'un manifeste et de 5 vidéos thématiques va plus loin et propose d'agir plus efficacement aux côtés des politiques publiques.

Lire la suite de l'article : www.peche-auvergne-rhonealpes.fr/actualites

Rédaction et conception

ARPARA - Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes
Newsletter trimestrielle
Tous droits réservés



Avec le soutien de

